

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-517/SG/CG accordant une concession de passage Paris Djibouti à M. Mohamed Abdi Elmi Kaireh par voie aérienne .

n° 70-517/SG/CG

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
6 mai 1970

Numéro JO  
n° 10 du 01/06/1970

Date du numéro  
1 juin 1970

### TEXTE INTÉGRAL

Est autorisée la prise en charge des frais de-voyage Paris-Djibouti, par-voie aérienne, de M. Mohamed Abdi Elmi Kaireh, Français originaire du Territoire, en classe touriste. La dépense susvisée est imputable au budget du service local, exercice 1970, chapitre 9, article 7, \$ 17.